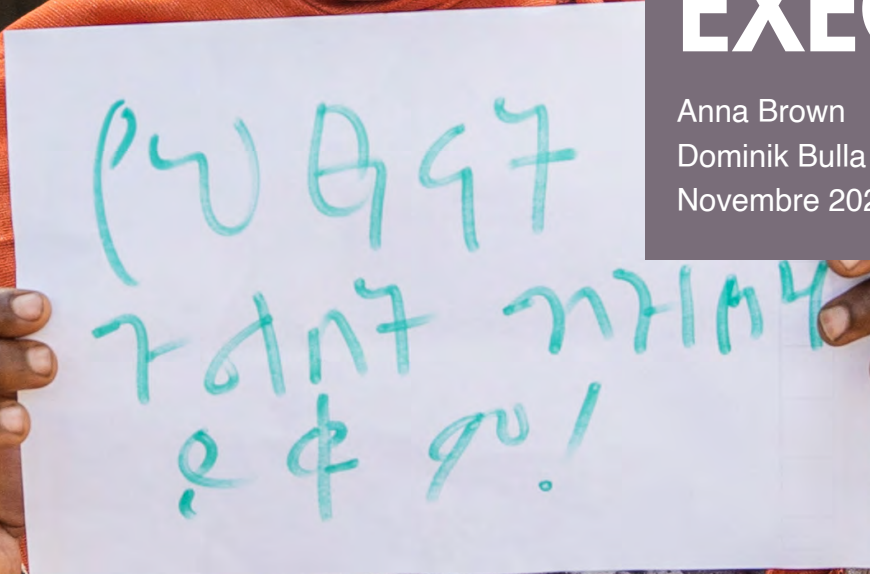


JF-CPIE : Évaluation  
finale des interventions  
dans les pays au cours  
de la phase 1  
2022-2024

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Anna Brown  
Dominik Bulla  
Novembre 2024



# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

## À propos de Joining Forces



**JOINING FORCES**  
*For All Children*



Joining Forces est une alliance mondiale formée en 2017 dans le cadre de laquelle les six plus grandes ONG de défense des droits de l'enfant en Allemagne - ChildFund, Plan International, Save the Children, SOS Villages d'enfants, Terre des Hommes et World Vision - se sont réunies pour unir leurs forces.

Ensemble, elles travaillent avec et pour les enfants et les jeunes, afin de garantir leurs droits et de mettre fin à la violence dont ils sont victimes.

**ChildFund**  
Alliance



 Save the Children

 SOS CHILDREN'S  
VILLAGES  
INTERNATIONAL

Terre des Hommes  
International Federation

**World Vision** 





## INTRODUCTION

**Des millions d'enfants et d'adolescents dans le monde vivent dans des crises prolongées, des situations d'urgence complexes et des contextes de conflit armé. Ils sont confrontés à la violence, aux abus, à la négligence et à l'exploitation, ainsi qu'à des risques multiples exacerbés par ces contextes.**

**Le projet<sup>1</sup> Joining Forces for Child Protection in Emergencies (JF-CPIE) visait à améliorer la protection des enfants et des adolescents parmi les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les communautés d'accueil, vivant dans des contextes de crise et d'urgence. Le projet a été mis en œuvre par l'alliance Joining Forces dans six pays touchés par la violence et l'instabilité : le Bangladesh, le Burkina Faso, la République centrafricaine, la Colombie, l'Éthiopie et le Sud-Soudan. Le projet a eu un impact sur la vie de plus de 350 000 enfants.**

1. Le projet JF-CPIE est financé par le ministère fédéral allemand des affaires étrangères, et Plan International Allemagne est l'organisation chef de file pour la gestion globale du projet.

# LE PROJET JF-CPIE

## Qu'est-ce que la protection des enfants dans les situations d'urgence ?

La protection de l'enfance consiste à prévenir les abus, la négligence, l'exploitation et la violence à l'encontre des enfants dans les contextes humanitaires et à y répondre. Les risques liés à la protection des enfants varient et peuvent évoluer, car ils dépendent de facteurs combinés, tels que l'âge, le sexe, le handicap et le contexte humanitaire.

Les interventions de protection de l'enfance doivent idéalement être multidimensionnelles et répondre simultanément aux divers besoins des enfants de manière globale et holistique. Elles doivent être adaptées en fonction de l'évolution d'un contexte spécifique. Les interventions typiques de CPIE sont la sensibilisation des personnes qui s'occupent des enfants aux besoins de ces derniers après un déplacement ou une séparation, ainsi que la gestion des dossiers - deux éléments essentiels pour promouvoir le bien-être des enfants et créer un environnement protecteur pendant une crise. Les interventions peuvent également offrir aux familles un soutien financier et permettre aux communautés d'améliorer les réseaux et services locaux de protection de l'enfance.



# LES 6 PAYS DU PROJET JF-CPIE

## Bangladesh

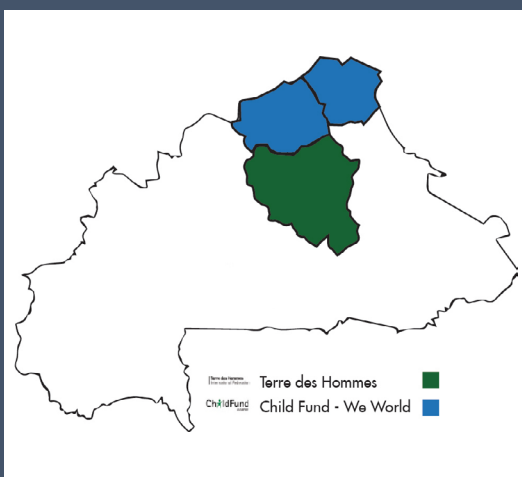


**Lieux du projet :** Cox's Bazar - camps de réfugiés, communautés d'accueil

**Partenaires de mise en œuvre :** Plan International et World Vision

**Contexte :** Environ 1 million de réfugiés rohingyas du Myanmar vivent dans des camps à Cox's Bazar. Les réfugiés seraient attaqués et enlevés par des groupes armés dans les camps<sup>2</sup>. Les réfugiés sont peu protégés, en partie parce que leur statut légal de réfugié n'est pas pleinement reconnu. Le cyclone Mocha en 2023 a affecté les visites des équipes de terrain dans les communautés du projet. Les enfants des communautés d'accueil autour des camps de Cox's Bazar sont souvent confrontés aux mêmes risques de protection que les enfants rohingyas.

## Burkina Faso

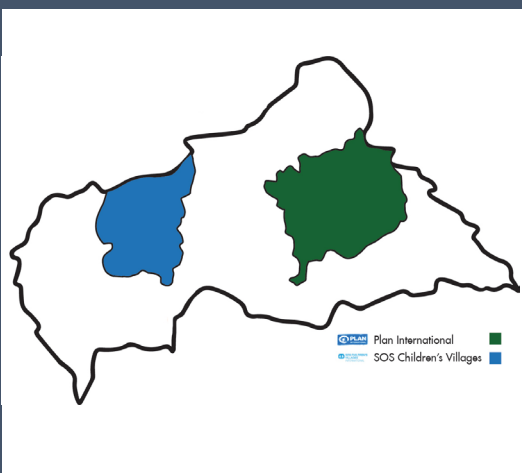


**Lieux du projet :** Communautés d'accueil mixtes, camps de déplacés

**Partenaires de mise en œuvre :** ChildFund et Terre des Hommes

**Contexte :** Le conflit et l'instabilité affectent ce pays de la région du Sahel africain. Les groupes armés ont été les principaux moteurs de la violence et les barrages dans environ 26 villes (y compris Djibo) restreignent considérablement les mouvements des communautés affectées, limitant leur accès aux services de base et provoquant même parfois des alertes à la famine<sup>3</sup>. De nombreuses personnes sont déplacées par la violence dans les zones environnantes.

## République centrafricaine



**Lieux du projet :** Camps de déplacés, communautés d'accueil

**Partenaires de mise en œuvre :** Plan International et SOS Villages d'Enfants

**Contexte :** Des groupes armés se battent pour contrôler les matières premières dans ce pays enclavé. Un civil sur cinq est déplacé en raison des conflits violents et de l'instabilité qui perdurent depuis une décennie. Environ 3 millions de personnes souffraient d'insécurité alimentaire grave en 2023<sup>4</sup>. L'accès aux services de base tels que les soins de santé et l'assainissement est médiocre. Quelque 1,2 million d'enfants ont du mal à accéder à l'éducation.

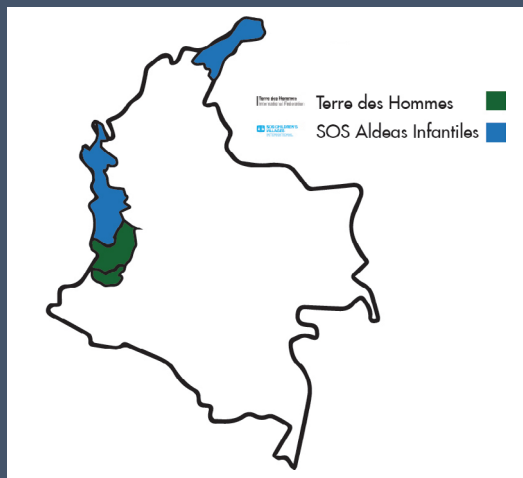
2. Human Rights Watch (2023). "Bangladesh: Spiraling Violence Against Rohingya Refugees", 13 July.

3. FEWS NET, <https://fewsn.net/west-africa/burkina-faso/alert/december-2023>

4. NRC, <https://www.nrc.no/perspectives/2024/whats-happening-in-the-central-african-republic/>

# LES 6 PAYS DU PROJET JF-CPIE

## Colombie

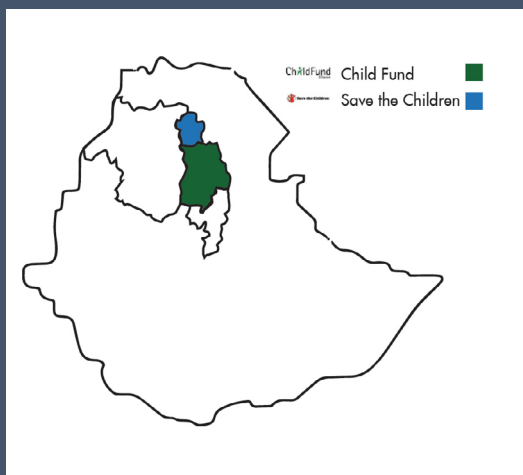


**Lieux du projet :** Zones et établissements urbains et ruraux, zones rurales indigènes

**Partenaires de mise en œuvre :** SOS et Terre des Hommes

**Contexte :** Malgré un accord de paix en 2016, le conflit interne persiste. Les groupes armés se battent pour contrôler le territoire et les ressources et ciblent le trafic de drogue et l'exploitation minière illégale. Les différends concernant la culture lucrative de la coca et les itinéraires de trafic alimentent la violence, entraînant des affrontements localisés, l'instabilité et des tensions sociopolitiques.

## Éthiopie

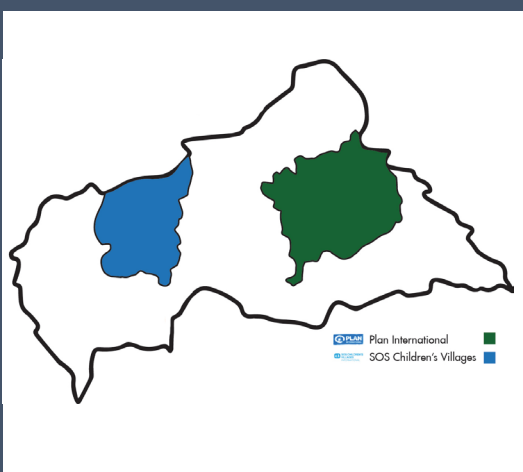


**Lieux du projet :** Sites de déplacés internes, déplacés internes/retournés, communautés d'accueil

**Partenaires de mise en œuvre :** Partenaires de mise en œuvre : ChildFund et Save the Children

**Contexte :** Des groupes armés déstabilisent la région d'Amhara depuis plus d'un an. Quelques mois plus tôt, une guerre civile avait dévasté la région voisine du Tigré. Les communautés touchées sont confrontées à des difficultés extrêmes, l'insécurité exacerbant une grave sécheresse. Des meurtres et des enlèvements d'enfants et de femmes par des groupes armés du Sud-Soudan sont signalés. Les inondations ont également gravement affecté les communautés et la capacité d'intervention des équipes de terrain.

## Sud Soudan



**Lieux du projet :** Sites de déplacés internes, communautés d'accueil et mixtes

**Partenaires de mise en œuvre :** Save the Children et World Vision

**Contexte :** Les violences infranationales et intercommunautaires ont déplacé quelque 2,2 millions de personnes au Sud-Soudan et en ont poussé 2,2 millions d'autres dans les pays voisins. Les combats pour le contrôle des territoires et des ressources font de nombreuses victimes. Les chocs multiples, tels que les inondations, la vulnérabilité climatique, les déplacements et le coût élevé de la vie, ont un impact considérable sur la sécurité alimentaire<sup>5</sup>.

5. OCHA (2024). Vue d'ensemble du Soudan du Sud (consulté le 24 octobre 2024).

# LE 6 PROJET JF-CPIE

**Le projet JF-CPIE a permis d'améliorer la protection des filles, des garçons, des adolescentes et des adolescents vulnérables grâce à l'accès à des services de protection de l'enfance de qualité et à un soutien à la prévention, à l'atténuation et à la réponse aux risques.**

Pour atteindre ce résultat, les activités du projet visaient à améliorer la situation :

■ Connaissance par les enfants et les jeunes des risques liés à la protection de l'enfance et de la nécessité de rester en sécurité

■ Connaissance par les soignants des facteurs de protection, de réaction et de prévention

■ Capacité des membres de la communauté à gérer les risques liés à la protection de l'enfance.

Dans le cadre de ce projet, les risques liés à la protection de l'enfance sont définis comme des menaces et des préjudices potentiels auxquels les enfants et les jeunes peuvent être confrontés lors de crises telles que les risques liés au climat, les conflits armés ou d'autres urgences humanitaires. Ces risques peuvent affecter de manière significative leur bien-être<sup>6</sup> physique, émotionnel et psychologique<sup>6</sup> et varient en fonction du contexte, de l'âge, du sexe et des capacités ou incapacités.

Au début du projet, le personnel et les participants au projet ont travaillé ensemble pour identifier les principaux risques en matière de protection de l'enfance dans leurs communautés respectives. Ces risques sont résumés ci-dessous :

Pays du projet	Risques identifiés en matière de protection de l'enfance
 <b>Bangladesh</b>	Enlèvement, travail des enfants, mariage des enfants, négligence, séparation de la famille, conflits familiaux, statut juridique, toxicomanie, violence
 <b>Burkina Faso</b>	Travail des enfants, mariage des enfants, mutilations génitales féminines, négligence, violence, conflits familiaux, migration, toxicomanie, guerre
 <b>République centrafricaine</b>	MGF, travail des enfants, mariage des enfants, statut juridique, négligence, parentalité adolescente, conflits familiaux, violence
 <b>Colombie</b>	Travail des enfants, mariage des enfants, migration, conflits familiaux, négligence, séparation de la famille, toxicomanie, parentalité adolescente, guerre
 <b>Éthiopie</b>	Enlèvement, travail des enfants, mariage des enfants, pratiques culturelles, négligence, séparation de la famille, abus de substances, traumatisme, violence
 <b>Sud Soudan</b>	Enlèvement, travail des enfants, mariage des enfants, négligence, toxicomanie, parentalité adolescente, traumatisme, violence

6. Lignes directrices du Comité permanent interorganisations (CPI) sur la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence

Pour faire face à ces risques liés à la protection des enfants - et pour atteindre le résultat global du projet - les 12 partenaires de mise en œuvre du projet ont mis en œuvre une série d'activités et de mesures de soutien :

- 
- Avec les enfants et les jeunes - sessions de sensibilisation, groupes de compétences de vie, espaces sécurisés, soutien psychosocial et premiers secours psychologiques, distribution de kits de dignité.
- 
- Avec les soignants et les familles - séances d'éducation parentale, aide en espèces et en bons (CVA), articles non alimentaires (NFI), kits de démarrage de jardin, distribution de nourriture, groupes d'épargne.
- 
- Avec les communautés - exercices participatifs de cartographie communautaire, renforcement des capacités des groupes de protection de l'enfance, soutien financier et matériel aux groupes de protection de l'enfance, soutien aux voies d'orientation locales en matière de protection de l'enfance, fourniture de services de gestion de cas.
- 
- Avec les acteurs institutionnels/sociaux/humanitaires - intégration de la protection de l'enfance, participation à des groupes de coordination, mise en place de services d'assistance.
- 
- Activités globales - réunir les acteurs de la protection de l'enfance et de la sécurité alimentaire, développer une formation en ligne sur l'intégration de la protection de l'enfance et de la sécurité alimentaire, collecter des données pour évaluer les liens entre la sécurité alimentaire et les risques liés à la protection de l'enfance.





# ÉVALUATION DE LA PHASE 1 DU PROJET JF-CPIE

L'évaluation a examiné dans quelle mesure les différentes interventions ont eu un impact sur les communautés cibles, dans quelles circonstances, et comment elles pourraient être améliorées. Elle a également examiné dans quelle mesure les approches relatives à l'égalité des sexes et à l'inclusion ont été appliquées au cours de la mise en œuvre du projet.

Quatre domaines d'évaluation ont façonné les aspects étudiés :

<b>Pertinence<sup>7</sup></b>	la mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention d'un projet répondent aux exigences des participants et aux besoins du pays, ainsi qu'à ceux des autres parties prenantes.
<b>Efficacité</b>	la mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention ont été atteints ou devraient l'être, compte tenu des différences entre les groupes de participants.
<b>Inclusion</b>	la mesure dans laquelle le projet a appliqué des approches tenant compte de l'égalité des sexes et de l'inclusion, en particulier pour les enfants handicapés, et a explicitement visé des résultats qui améliorent les droits des enfants et des jeunes, ainsi que l'égalité des sexes.
<b>Mise en œuvre</b>	les défis susceptibles d'avoir affecté la réalisation des objectifs du projet et la question de savoir si le fait de travailler par l'intermédiaire d'un consortium a aidé ou entravé la mise en œuvre.

## COLLECTE DE DONNÉES

**Les données quantitatives** ont été recueillies au moyen d'enquêtes auprès des ménages : 54,7 % des personnes interrogées étaient issues des communautés d'accueil, 36,4 % étaient des personnes déplacées et un peu moins de 9 % étaient des réfugiés. Les personnes interrogées étaient le chef de famille, une personne s'occupant de l'enfant et un jeune, choisi au hasard si plusieurs personnes étaient présentes. Les enquêtes menées auprès des membres de la communauté et des prestataires de services ciblaient des établissements tels que les centres de soins, les écoles et les autorités locales. Pour les enquêtes auprès des communautés, trois membres de chaque établissement ont été choisis au hasard. Le format de l'enquête reflétait les enquêtes utilisées lors de la phase de référence du projet.

**Les données qualitatives** proviennent de discussions de groupe (FGD) et d'entretiens avec des informateurs clés (KII). Les discussions de groupe comprenaient généralement six personnes interrogées qui discutaient de sujets sous la direction de facilitateurs. Les entretiens avec les informateurs clés étaient des entretiens semi-structurés en tête-à-tête avec des personnes ayant une bonne connaissance du projet JF-CPIE. Les personnes interrogées étaient des enfants et des jeunes, des prestataires de soins, des membres de groupes communautaires de protection de l'enfance, des membres de la communauté ne participant pas au projet, des membres du personnel du projet JF-CPIE, des experts externes en matière de protection de l'enfance et des acteurs humanitaires non impliqués dans la protection de l'enfance.

7. La pertinence et l'efficacité découlent de l'ensemble des six critères d'évaluation publiés par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Voir : OCDE (2021). Appliquer les critères d'évaluation de manière réfléchie, Paris : Editions OCDE, <https://doi.org/10.1787/543e84ed-en>.

# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU PROJET JF-CPIE

## Pertinence : principaux résultats

**Les besoins en matière de protection de l'enfance identifiés par le projet ont été largement pris en compte.**

- Le projet JF-CPIE répond aux besoins de protection de l'enfance que les populations cibles considèrent comme pertinents. Parmi les 12 partenaires chargés de la mise en œuvre, aucune tendance cohérente n'est ressortie des données, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle les risques en matière de protection de l'enfance dépendent du contexte. Les participants n'ont pas soulevé d'autres domaines nécessitant une attention particulière dans le cadre du projet que les circonstances et les besoins déjà abordés.
- Des similitudes ont été observées entre les pays, les participants ayant identifié le manque de sensibilisation des enfants aux risques liés à la protection de l'enfance comme une préoccupation majeure. Ils ont également mentionné l'inégalité entre les sexes comme un facteur important dans la gestion des risques liés à la protection de l'enfance, ainsi que les réponses inadéquates apportées par les communautés à ces risques.



**Les allocations budgétaires correspondent généralement aux besoins perçus en matière de protection de l'enfance.**

- Les allocations budgétaires correspondent généralement à la perception qu'ont les participants des besoins importants des groupes cibles, mais cet alignement varie d'un partenaire de mise en œuvre à l'autre et d'une activité à l'autre. Des données secondaires ont été utilisées pour déterminer le budget alloué par chaque partenaire aux activités destinées aux trois groupes cibles (enfants, prestataires de soins, communautés).
- Les activités ciblant les aidants ont reçu la plus grande part du budget de tous les partenaires, suivies de près par les activités destinées aux enfants et aux jeunes. Le montant du budget alloué par certains partenaires varie considérablement entre les trois groupes cibles.

## Le projet s'aligne sur les cadres gouvernementaux et les plans de réponse humanitaire.

- Tous les partenaires chargés de la mise en œuvre ont activement intégré les activités du projet dans les cadres gouvernementaux et les plans d'intervention humanitaire locaux, dans la mesure du possible. Le projet s'est donc généralement aligné sur les cadres politiques nationaux et les plans d'intervention humanitaire locaux, ainsi que sur les priorités plus larges du secteur humanitaire.
- Le projet a tenu compte du fait qu'il existe des obstacles à la protection des enfants au niveau national, et les activités du projet ont tenté d'y remédier dans la mesure du possible et dans les limites du champ d'application du projet. Les obstacles structurels au niveau national comprennent le statut juridique et les lacunes de la politique gouvernementale en matière de protection de l'enfance et de droits de l'enfant.



## Efficacité : principales conclusions

Dans l'ensemble, les partenaires ont progressé dans la réalisation des objectifs de résultats.



- Les partenaires chargés de la mise en œuvre ont obtenu une amélioration au moins partielle pour environ deux tiers des indicateurs utilisés pour suivre les progrès. Les résultats les plus probants ont été observés en ce qui concerne les communautés, où deux tiers des partenaires ont enregistré une amélioration complète, telle que définie par les indicateurs. Au moment de la collecte des données, les partenaires étaient également en bonne voie pour atteindre la plupart de leurs objectifs en matière de résultats et d'activités dans le cadre de la phase 1. Dans environ deux tiers des cas, les partenaires ont collectivement atteint les objectifs, et environ 45 % les ont dépassés. De légères différences suggèrent que certains objectifs d'activité n'ont pas été atteints<sup>8</sup> : mécanismes de responsabilisation, espaces sûrs, kits de dignité, exercices de cartographie communautaire, soutien aux groupes de protection de l'enfance et aux voies d'orientation locales en matière de protection de l'enfance, et services d'assistance.

8. Il convient de noter que la collecte des données a eu lieu en mars 2024, alors que les activités du projet se sont déroulées jusqu'à la fin juin 2024.

## Les activités du projet réduisent directement les obstacles à l'amélioration de la protection des enfants.

- Selon les participants, les activités ont directement contribué aux améliorations apportées au cours des deux dernières années en termes de lutte contre les obstacles à la protection des enfants. Parmi les activités particulièrement appréciées, on peut citer la mise en place d'espaces sûrs, de groupes d'apprentissage de la vie pour les enfants et les adolescents, de séances de sensibilisation, de soutien psychosocial et de premiers secours psychologiques, de kits de dignité et de groupes d'éducation positive.
- En ce qui concerne l'aide financière, les données suggèrent que le projet cible avec succès les ménages les plus vulnérables. Toutefois, il est nécessaire d'adapter davantage le ciblage des ménages vulnérables, de communiquer plus clairement et de procéder à des distributions plus régulières. Les données relatives aux activités visant à renforcer les services locaux de protection de l'enfance étaient incohérentes, mais les partenaires chargés de la mise en œuvre semblaient progresser dans l'intégration de la protection de l'enfance dans l'ensemble du secteur humanitaire.

« Grâce aux discussions organisées dans des espaces sûrs, l'Alliance Joining Forces nous a permis d'approfondir nos connaissances sur les droits de l'enfant. »

– FGD des enfants, ChildFund Burkina Faso



« Il est vrai que nous connaissons les droits de l'enfant, mais la pauvreté signifie souvent que ces droits sont néanmoins violés. »

– Femme participante, FGD des enfants, ChildFund Burkina Faso



« Les kits de dignité jouent un rôle important en aidant les enfants à maintenir une relation positive avec les personnes qui s'occupent d'eux. »

– Fille, FGD, World Vision Bangladesh

## Optimisme quant à la pérennité des effets du projet, mais mise en garde contre la pauvreté et l'instabilité.

- Les participants sont généralement convaincus que le projet a fait une différence pour les enfants, les personnes qui s'occupent d'eux et les communautés, en particulier en ce qui concerne la prise de conscience et l'appropriation des changements positifs par les communautés. Les participants se sont montrés optimistes quant à la possibilité que ces améliorations se poursuivent après la fin du projet. Toutefois, les participants ont fait remarquer que les changements obtenus dans un domaine ne peuvent perdurer sans améliorations dans d'autres domaines. Les suggestions ont porté sur des activités visant à réduire la pauvreté, à impliquer les écoles ou à adopter une approche plus « holistique ».
- Les menaces qui pèsent sur la durabilité des effets du projet sont principalement la pauvreté des ménages, l'insécurité et le fait que les autres acteurs humanitaires n'accordent pas la priorité à la protection de l'enfance. Les participants au projet ont noté que la sécurité et l'instabilité politique ont de plus en plus entravé la collaboration avec les organisations locales et les acteurs gouvernementaux.

# Inclusion : principaux résultats



## Bonne prise en compte de la dimension de genre et de l'opinion des enfants, mais moins en ce qui concerne les handicaps.

- La prise en compte de la dimension de genre a été intégrée avec succès dans la conception et la mise en œuvre. Par exemple, les groupes d'apprentissage de la vie destinés aux enfants et aux adolescents ont été conçus pour faciliter l'égalité d'accès et la parité entre les sexes. La sensibilisation, les groupes de parents et les sessions de formation pour les groupes de protection de l'enfance ont été adaptés aux besoins et aux perspectives des deux sexes. Les processus de consultation comprenaient l'utilisation d'un langage et d'une interaction sensibles à la dimension de genre. Le personnel a défini les objectifs avec les membres de la communauté, les autorités locales et les experts en protection de l'enfance des deux sexes, en veillant à éviter les stéréotypes, les termes et les expressions sexistes lors de la mise en œuvre. Ils ont contribué à l'élaboration de campagnes de sensibilisation à l'égalité des sexes. Cependant, le personnel a laissé entendre que l'inégalité entre les sexes constituait toujours un obstacle au travail de certaines équipes.

**« Nous avons activement cherché à connaître le point de vue des femmes dirigeantes, des mères et des groupes de filles existant au sein des communautés afin de comprendre leurs préoccupations et leurs priorités en matière de protection de l'enfance. »**

—Membre du personnel, Save the Children Ethiopie

- L'avis des enfants a été sollicité dans le cadre du processus d'évaluation afin d'identifier les besoins. Ils peuvent facilement donner leur avis sur les activités. Toutefois, la mesure dans laquelle ils se sont activement engagés dans les processus consultatifs n'est pas claire. Certains éléments montrent que les opinions des enfants ont été prises en compte dans les processus de suivi, par exemple en permettant aux filles de donner leur avis sur la qualité et la distribution des kits de dignité. Toutefois, ce suivi n'est pas systématiquement effectué par tous les partenaires chargés de la mise en œuvre. Il ne semble pas non plus y avoir d'outils spécifiques pour le retour d'information des garçons.

- Moins de 1 % de tous les participants aux activités ont été enregistrés comme étant des personnes handicapées. Des taux de participation légèrement plus élevés ont été observés lors de l'enquête finale. Certains membres du personnel du projet ont suggéré que des efforts particuliers avaient été faits pour inclure les personnes handicapées, mais que l'objectif de soutenir 7 % des personnes handicapées n'avait pas été atteint. D'autres membres du personnel ont fait remarquer que la planification initiale du projet n'avait pas pleinement tenu compte de l'implication des personnes handicapées. Il est également possible qu'il y ait eu un manque de formation pour l'enregistrement du statut de handicap des participants.



## Tous les partenaires du projet s'efforcent d'être culturellement adaptés.

- Dans les six pays, des efforts suffisants ont été déployés pour rendre le projet culturellement approprié et localement acceptable, tant au niveau de la conception que de la mise en œuvre. Le projet a été conçu pour être culturellement adapté aux communautés ciblées, en s'alignant étroitement sur les normes et pratiques culturelles locales au cours de la mise en œuvre. Les partenaires chargés de la mise en œuvre ont généralement respecté les coutumes, la culture et les croyances locales tout en maintenant un engagement fort en faveur de la protection de l'enfance. Certains partenaires ont fait état de difficultés lorsque des comportements fondés sur les coutumes entraient en conflit avec les priorités en matière de protection de l'enfance.

- Les efforts ont porté sur l'utilisation des langues indigènes ou traditionnelles dans les activités du projet ou la distribution de kits de dignité et de nourriture, de kits de démarrage de jardin ou d'informations sur le projet. Les figures d'autorité traditionnelles ont été activement impliquées dans la planification, la discussion et la mise en œuvre de certaines activités au sein des communautés. L'utilisation des langues locales a contribué à faire évoluer positivement le comportement de certains partenaires - comme l'ouverture croissante à l'égalité des sexes, en particulier à la scolarisation des filles, et la volonté de protéger les garçons contre les formes néfastes de travail des enfants.

## Une tendance positive à la sensibilisation aux droits de l'enfant est observée dans l'ensemble du projet.

- La sensibilisation aux droits de l'enfant s'est améliorée pour tous les partenaires de mise en œuvre au cours de la période de mise en œuvre. Les activités de projet qui ont renforcé la capacité des ménages à répondre aux besoins de base ont été fortement associées à l'amélioration des droits de l'enfant. Certains experts ont noté que les ménages qui luttent pour satisfaire leurs besoins de base sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés pour faire respecter les droits de l'enfant.

- Selon les participants, les compétences nécessaires à la vie courante, les espaces sécurisés et les séances d'éducation parentale ont contribué à sensibiliser aux droits de l'enfant. La collaboration avec les écoles et les livraisons de nourriture peuvent avoir contribué à renforcer les droits des enfants à l'éducation, à la santé et aux soins de santé. Les participants n'ont pas souvent évoqué les problèmes de sécurité ou la manière dont la sécurité peut affecter la sensibilisation aux droits de l'enfant, ce qui pourrait constituer un domaine de recherche futur.



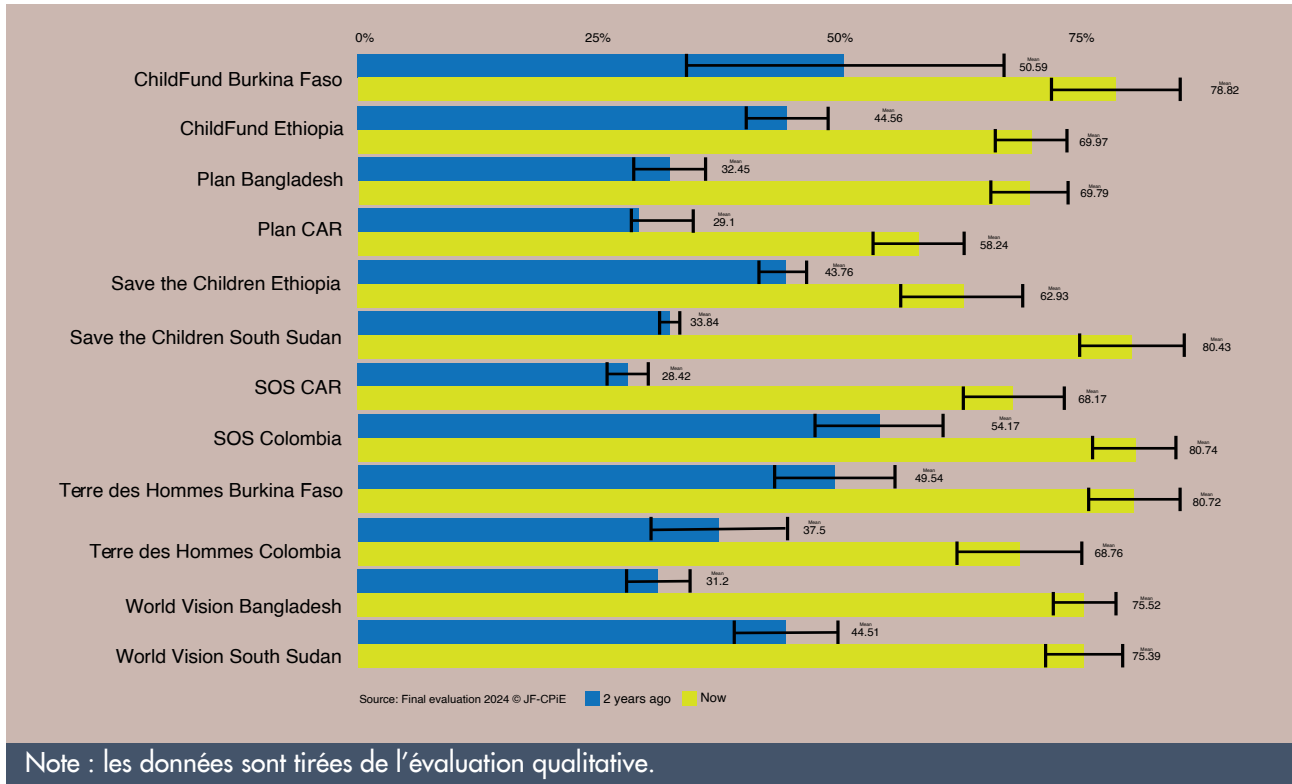
## Les mécanismes de retour d'information et de réclamation sont variés et généralement bien utilisés.

- Le projet a utilisé avec succès de multiples méthodes de retour d'information, y compris des interactions en face à face lors de réunions communautaires, des boîtes à suggestions, des lignes téléphoniques d'urgence et des plateformes numériques. Les mécanismes de face-à-face étaient généralement la méthode la plus facile à utiliser pour les participants.

- Des inquiétudes ont été exprimées quant au fait que les personnes pourraient éviter d'exprimer des opinions négatives au cas où cela compromettrait l'assistance qu'elles reçoivent, ou qu'elles pourraient ressentir le besoin de se conformer, ce qui pourrait affecter leurs réponses. Le personnel du projet a fait remarquer que les mécanismes de retour d'information devaient répondre à ces préoccupations et être plus accessibles.



Figure : Proportion de membres de la communauté connaissant les droits de l'enfant



# Mise en œuvre : principales conclusions



## Le fait de travailler au sein du consortium a facilité la mise en œuvre du projet.

- Plusieurs avantages du travail en consortium ont été identifiés : augmentation du pouvoir de négociation et de l'échelle, partage des connaissances et de l'expertise, mise en réseau, travail en collaboration. Les partenaires nationaux ayant des liens étroits avec les communautés cibles ont offert des perspectives et des connaissances locales précieuses, agissant comme un « pont » pour améliorer les stratégies globales.
- L'équipe de coordination mondiale a été félicitée pour son rôle essentiel dans le renforcement de la mise en œuvre. Elle a fixé des normes pour l'ensemble du projet, notamment en matière de suivi et d'évaluation, de collecte de données, d'outils de formation, de délais et de budgets stricts. Elle a rationalisé la mise en œuvre, notamment en organisant régulièrement des appels spécifiques aux partenaires et à l'ensemble du consortium.
- Peu d'inconvénients ont été mentionnés, même si certains ont déclaré que les consortiums ajoutent de la complexité aux processus et aux activités, ce qui augmente les charges de travail déjà élevées des partenaires.

« Un projet de cette ampleur ne devient viable que grâce à un consortium. »

– Membre du personnel, Terre des Hommes Colombie

## Les défis sont liés aux besoins des communautés, aux niveaux de ressources et à la réalisation des projets.

- Il a été difficile de déterminer les besoins des communautés, notamment en ce qui concerne la quantité - et dans une certaine mesure la qualité - des services et du soutien requis. Certains membres du personnel ont déclaré que les fonds étaient trop limités pour répondre pleinement aux besoins des communautés - c'est sérieusement le cas pour les services de gestion de cas, et partiellement le cas pour les kits de dignité, l'AVC et le soutien aux NFI. D'autres ont déclaré que les attentes élevées des communautés constituaient un défi.
- La quasi-totalité du personnel de projet a eu du mal à déterminer avec précision les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des communautés, ainsi que les coûts de ces ressources, en particulier dans des contextes instables et avec l'inflation qui a durement touché tous les pays où sont menés des projets. Parmi les exemples, citons les coûts plus élevés que prévu pour la mise en place et le fonctionnement des mécanismes de retour d'information et de responsabilisation, ainsi que le budget insuffisant pour les véhicules de l'équipe qui se rendent dans les communautés.
- Un large éventail de difficultés de mise en œuvre a été identifié. L'insuffisance des infrastructures et l'instabilité, typiques des contextes de crise, ont entraîné des problèmes de communication, de coordination et de logistique. Les tentatives de responsabilisation se sont parfois heurtées à des tensions.



« L'équipe de coordination mondiale a établi des normes communes et des cadres d'amélioration de la qualité pour les membres du consortium, ce qui a permis d'améliorer la programmation dans l'ensemble de leurs organisations. »

– Membre du personnel, ChildFund Ethiopie





# CONCLUSIONS

## L'évaluation finale du projet JF-CPIE montre que la protection des enfants et des adolescents s'est considérablement améliorée au cours des deux dernières années.

Les obstacles et les difficultés qui ont toujours affecté le développement, le bien-être et la vulnérabilité des enfants aux risques de protection se sont atténués. Ces changements positifs sont évidents non seulement chez les enfants, mais aussi chez les personnes qui s'occupent d'eux et dans les communautés au sens large.

Sur la base d'entretiens approfondis avec des enfants, des personnes s'occupant d'eux, le personnel du projet et des experts externes en matière de protection de l'enfance, l'évaluation a apporté d'autres éléments d'appréciation :

- 
- Sensibilisation accrue aux risques liés à la protection de l'enfance - les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux sont mieux informés des questions relatives à la protection de l'enfance au niveau local.

---

  - Amélioration de la capacité des soignants - les soignants sont mieux équipés pour répondre aux besoins fondamentaux de leurs enfants et favoriser de meilleures relations.

---

  - Sensibilisation accrue à l'égalité des sexes - les membres de la communauté sont davantage sensibilisés à l'égalité des sexes et aux besoins distincts des filles et des garçons.

---

  - Renforcement de la réponse communautaire - les communautés sont mieux placées pour prévenir et répondre aux risques liés à la protection de l'enfance.

---

  - Des changements positifs dans les divers besoins de protection des enfants - les activités du projet ont contribué de manière significative à ces améliorations.

Alors que le projet JF-CPIE entre dans sa deuxième phase, certains domaines doivent être améliorés. La prise en compte des lacunes au niveau national et la participation à des actions de plaidoyer au niveau national renforceront la pertinence du projet. La durabilité sera améliorée grâce à un apprentissage et une adaptation continus, notamment parce que les risques peuvent changer en fonction des circonstances. Les niveaux de participation des enfants handicapés doivent augmenter et être mieux suivis. Une réflexion continue et des données de suivi précises renforceront la mise en œuvre. Les recommandations abordent ces domaines et d'autres, avec des points d'action à venir pour le projet.



# RECOMMANDATIONS

## Pertinence

---

- Renforcer le plaidoyer en faveur de la protection de l'enfance au niveau national.

---

- Les besoins de protection de l'enfance au niveau national devraient être intégrés dans le cadre du projet.

---

- Les partenaires de mise en œuvre sont encouragés à renforcer leurs capacités de plaidoyer politique.

---

- Renforcer l'engagement communautaire et le travail sur l'égalité des sexes.

---

- Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour évaluer les perceptions de la communauté quant à la pertinence du projet.

---

- Des activités génératrices de revenus devraient accompagner les initiatives visant à changer les attitudes à l'égard de l'égalité des sexes.

## Efficacité

---

- Renforcer les activités du projet pour un impact durable.

---

- Les activités qui aident les ménages à répondre à leurs besoins fondamentaux devraient être renforcées.

---

- Les services de soutien psychosocial doivent être adaptés aux besoins de santé mentale des communautés ciblées.

---

- Les écoles pourraient être habilitées à renforcer la sensibilisation aux sujets liés à la protection de l'enfance.



## Inclusivité

---

- Renforcer la focalisation du projet sur les personnes handicapées.

---

- Le projet devrait améliorer la manière dont il atteint les personnes handicapées et dont il mesure leur inclusion.

---

- Traiter d'éventuels biais de désirabilité sociale.

---

- Des mesures actives devraient s'attaquer au biais de désirabilité sociale lors de la collecte de données.

---

- Favoriser l'intégration des points de vue des enfants.

---

- Des mesures spécifiques dans la planification et la préparation du projet peuvent contribuer à y parvenir.

---

- Partager des approches sur la pertinence culturelle.

---

- Les partenaires de mise en œuvre devraient être autorisés à partager leurs expériences et leurs suggestions sur la gestion de l'adéquation culturelle.

## Mise en œuvre

---

- Améliorer les opérations et l'apprentissage des projets de protection de l'enfance.

---

- Les équipes de projet doivent donner la priorité à la sûreté et à la sécurité dans leurs pays d'intervention.

---

- Le projet devrait adopter « l'apprentissage institutionnalisé » – l'intégration systématique de processus et de mécanismes pour l'apprentissage et l'amélioration continus.

---

- Les capacités de suivi doivent être renforcées dans les futures phases du projet.

---

- Le projet devrait s'orienter, en se concentrant principalement sur les réussites, vers la mise en évidence des premiers défis rencontrés et des domaines à améliorer.

---

- Le consortium devrait envisager des mesures incitatives qui encouragent l'innovation et la documentation des pratiques réussies.



**JOINING FORCES**  
*For All Children*



**german  
humanitarian  
assistance**

DEUTSCHE HUMANITÄRE HILFE

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Aide humanitaire allemande. Son contenu relève de la seule responsabilité de Joining Forces et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Aide humanitaire allemande.

**ChildFund**  
Alliance



**Terre des Hommes**  
International Federation

